

DEPARTEMENT DU CALVADOS

Mairie de

**MONCEAUX EN BESSIN**

14400

Tel: 02.31.21.96.43

*Date de convocation : 28/11/2016*

### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-sept, le vendredi 27 janvier à vingt heures quarante, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie de Monceaux en Bessin, sous la présidence de Gilles ISABELLE, Maire de Monceaux en Bessin.

**Membres en exercices : 15**

**Présents : 13**

**Votants : 13**

#### **Etaient présents :**

Mme Anne DUJARDIN, M. Michel BONNEAU, Martial LE BOUTEILLER, Adjoint  
M. Matthieu BARBÉ, Christophe de SAINT LOUVENT, Wilfried GORHY, Patrick LALONDE, Emmanuel LALOUELLE, Caroline LEVAVASSEUR, Bruno OLIVE, Alain SOUHARD, Bertrand VIARD, Conseillers

#### **Absents excusés :**

#### **Absents :**

M. Thibaud BERNARD, Frédéric JOUGOUNOUX

**Secrétaire de séance : Mme Anne DUJARDIN**

#### **Ordre du jour :**

Approbation du précédent conseil municipal du 02 décembre 2016.

I°/ Conseil Municipal Jeunes

II°/ Intercommunalité CLECT, désignation Collectéa

III°/ Travaux (programme travaux, contrats de prestations) – projet d'aménagement zone AU/ avancement projet mairie

IV°/ Orientation Budgétaire (point suite commissions 12/01, info taxe communale, délibérations loi finances)

V°/ Questions diverses (festivités fin d'année, tour de table)

---

#### **PREAMBULE :**

Énumération des élus présents, mise en place du conseil municipal.

Désignation du secrétaire de séance : Mme Anne DUJARDIN

Commune de Monceaux en Bessin

Séance du 27 janvier 2017

Le conseil municipal approuve les conseils municipaux précédents

---

2017.01.27-1

---

### **I°/ Conseil Municipal Jeunes**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors des vœux 2017 de Monceaux en Bessin, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) nouvellement créé a été présenté aux Moncéens présents.

Mesdames Anne DUJARDIN et Caroline LEVAVASSEUR ont pris en main la mise en place de ce conseil en tant qu'élues référentes.

Une première réunion de travail a été réalisée samedi 21 janvier ; Mesdames DUJARDIN et LEVAVASSEUR rappellent au conseil le cheminement qui a permis la constitution de ce CMJ et notamment la démarche de Anna GUILBERT BERTIN. Sept candidats, âgés de 8 à 13 ans, ont répondu favorablement au CMJ. Après avoir expliqué le rôle et le fonctionnement de cette nouvelle assemblée, les deux élues référentes et les trois jeunes présents se sont fixé des missions : organiser une chasse aux œufs le 16 avril, dimanche de pâques et la fête des voisins le 19 mai 2017. Les jeunes ont également exprimé l'envie de participer à l'organisation du repas des aînés et souhaitent organiser des rencontres intergénérationnelles.

M. le Maire indique que le CMJ a besoin, dans le cadre de ses activités, du soutien logistique et financier du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu, a acté le bien-fondé de ce Conseil Municipal de Jeunes, accepte de subventionner les éventuels besoins du CMJ.

---

2017.01.27-2

---

### **II/ Intercommunalité CLECT – Désignation Collectéa**

#### **II-1°/ Rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 7 décembre 2016.**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'intégration des communes d'Arromanches-les-Bains et de Saint-Côme-de-Fresné, Bayeux Intercom doit verser à ces communes le montant d'attribution de compensation dont elles bénéficiaient auparavant, corrigé des transferts de compétences.

Pour cela, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) s'est réunie le 07 décembre dernier afin d'évaluer les charges transférées. Le rapport de la CLECT doit être maintenant approuvé par les communes membres de Bayeux Intercom, dans les 3 mois suivants la notification.

Le conseil communautaire devra par la suite déterminer les attributions de compensation des deux communes, sur la base de ce rapport.

M. le Maire propose à la présente assemblée, de se prononcer sur le rapport joint de la CLECT, qui a été adopté à la majorité, le 07 décembre 2016, par les membres de cette commission.

### **Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales;

**Vu** le code général des impôts, notamment l'article 1609 nonies C

**Vu** les statuts de Bayeux Intercom ;

**Vu** l'adoption en CLECT, le 07 décembre 2016, du rapport et de ses annexes;

**Considérant** la nécessité de se prononcer sur le rapport de la CLECT.

**Décide à l'unanimité :**

- **D'approuver** le rapport joint de la CLECT et ses annexes, figurant en pièce jointe.
- **D'autoriser** le Maire à signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

---

2017.01.27-3

---

### **II-2°/ Délégué suppléant Collectéa**

M. le Maire rappelle au conseil Municipal sa délibération DM2016.12.02-4 dans laquelle il avait nommé M. Michel BONNEAU, délégué titulaire de Collectéa. Il sollicite ce jour du Conseil Municipal de nommer un délégué suppléant.

M. Alain SOUHARD se propose d'occuper cette place vacante.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition

### **III-°/ Travaux**

#### **III-1°/ Commission travaux :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission travaux s'est réunie le 12 janvier 2017 afin de lister les projets qui pourront être réalisés durant ce mandat.

M. le Maire donne lecture du compte rendu de cette commission qui a été transmis à chaque conseiller. Il ajoute qu'il est à disposition au secrétariat de Mairie

---

2017.01.27-4

---

#### **III-2°/Diagnostic ADAP**

Il s'agit de travaux prévus dès maintenant et qui peuvent s'échelonner sur plusieurs années dont l'ADAP. M. le Maire rappelle que chaque commune de l'intercom est destinataire d'un rapport de diagnostic d'où ressort une mission par année et par coût que chaque Conseil doit approuver. Il sollicite l'avis du Conseil Municipal.

M. Christophe DE SAINT LOUVENT regrette qu'autant d'argent aille vers les bâtiments et non vers les citoyens

Messieurs Matthieu BARBÉ et Christophe DE SAINT LOUVENT s'interpellent de l'obligation d'accessibilité du bâtiment de l'ancienne école du fait de l'accueil très rare du public dans cet immeuble.

M. Michel BONNEAU indique que la place handicapée du parking située face à la mairie est également concernée car trop étroite.

M. Matthieu BARBÉ propose de localiser la place handicapée derrière le logement locatif.

M. Michel BONNEAU pense que la proposition sera refusée en raison de l'éloignement

M. le Maire rappelle qu'il s'agit de proposition de mutualisation suite aux diagnostics de l'ADAP. En acceptant ce projet, la commune pourra décider ultérieurement si elle procède ou non aux travaux suivant les coûts. Il précise que ce dossier est à disposition des conseillers au secrétariat de mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la mission de maîtrise d'œuvre.

### **III-3°/ Travaux Atelier-Mairie**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que le projet Atelier-Mairie avait été initialement estimé à 127 000.00€ TTC. La Sous-Préfecture a attribué une subvention de 40% sur le montant hors taxe et la caisse d'épargne a accordé à la collectivité un emprunt de 30 000.00€.

Le Maire indique qu'un cabinet sur trois avait répondu à ses sollicitations.

Messieurs Michel BONNEAU et Bruno OLIVE ont repris le dossier et consulté un architecte afin de connaître le montant de ses honoraires qui s'élèveront à 10% du prix du projet. Ils indiquent qu'un seul architecte accepte de s'occuper du projet, les autres préférant travailler sur des constructions neuves. Ils ajoutent qu'ils doivent recevoir prochainement une ébauche par un constructeur.

L'ingénierie n'ayant pas été comptabilisée dans l'avant-projet, il s'avère que le projet s'élève à 150 000.00€HT (hors subvention).

M. le Maire indique que les travaux doivent impérativement commencer avant la fin de l'année afin de ne pas perdre la subvention accordée par la Sous-Préfecture, que les travaux Atelier-Mairie sont la priorité des travaux.

M. Christophe DE SAINT LOUVENT met en garde le conseil sur les surprises que l'on peut rencontrer dans un projet tel que celui-ci et des coûts engendrés.

---

2017.01.27-5

---

M. le Maire sollicite le Conseil Municipal pour avaliser le compte rendu de la commission travaux, préalablement envoyé aux membres du conseil, qui se résume avec les projets suivants :

- travaux atelier/mairie
- travaux voirie (sentes aux ânes et de la Chesnaie pour l'investissement et rues des Pommiers et des Platanes pour le fonctionnement)
- travaux cimetière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les choix de la commission travaux.

M. Christophe DE SAINT LOUVENT précise qu'il approuve les choix, excepté le projet Atelier/Mairie qu'il trouve inutile et aux dimensions trop étendues.

### **III-4°/ Contrats de prestations**

---

2017.01.27-6

---

- Espaces Verts : Comme chaque année, trois entreprises ont été consultées pour la prestation d'entretien des espaces verts sur la commune :
  - L'entreprise Levêque, qui, après être venu sur la commune s'est rétracté
  - La SARL Marie qui a présenté un devis de 23 328.00€
  - La SAS Garcia dont le devis s'élève à 25 260.00€

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de retenir l'entreprise SARL MARIE, le mieux et le moins disant.

Messieurs Michel BONNEAU et Christophe DE SAINT LOUVENT souhaitent que la prestation soit réétudiée en fin d'année afin de permettre une meilleure organisation des entreprises sollicitées

- Entretien des locaux : M. le Maire indique qu'il a dénoncé le contrat qui liait la collectivité à l'entreprise de nettoyage 2NM. Il ajoute qu'actuellement la mairie est en cours de consultations auprès de nouvelles entreprises.

### III-5°/ Zone d'aménagement AU

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'aménageur Nexity a accusé réception des dernières observations du conseil concernant l'aménagement de la zone 1AU ainsi que celle du SCOT Bessin. Une rencontre est programmée entre le conseil municipal et l'aménageur le 1<sup>er</sup> février 2017, 18h en Mairie.

### IV°/ Orientation Budgétaire

---

2017.01.23-7

---

#### IV-1°/ Commission Finances

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commission finances s'est réunie. Un point d'arrêt a été fait sur les finances communales. Le Maire rappelle que le compte rendu a été envoyé aux conseillers préalablement à ce conseil.

M. Matthieu BARBÉ, membre de cette commission, a fait parvenir aux conseillers la synthèse des réalisations budgétaires se résumant ainsi :

Bilan 2016

Excédent 2015	172 587.00	
Total recettes 2016	283 276.00	
Total dépenses 2016		176 699.00
Résultat 2016	106 577.00	
Solde 2016	279 164.00	

Le Conseil Municipal approuve les orientations budgétaires établis par la commission finances. M. Christophe DE SAINT LOUVENT précise qu'il approuve les choix excepté le projet Atelier/Mairie qu'il trouve inutile et aux dimensions trop étendues

#### IV-2°/ Taxe d'aménagement

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 04 novembre 2016 relative à l'exonération des abris de jardins. Les services fiscaux ont interpellé le secrétariat car, par souci d'équité envers les administrés, l'exonération doit concerner tous les abris de jardins soumis à déclaration préalable, ce qui exclut de limiter leur surface. Or, le Maire rappelle que la délibération DM2016.11.04-2 exonérait les abris de jardins dans la limite de 20m<sup>2</sup> alors que, la commune étant dotée d'un PLU, les abris de jardins, s'il s'agit d'une extension sur construction existante, sont soumis à déclaration préalable dans la limite de 40m<sup>2</sup>.

Par conséquent, la délibération sus-citée est illégale. M. le Maire indique qu'il y aura lieu de re-délibérer sur cette exonération.

#### IV-3°/ Loi finances

M. le Maire indique au Conseil Municipal des délibérations susceptibles d'être prises en 2017 :

- 1- taxe sur la gestion des milieux aquatiques (taxe GEMAPI) suite à une création de commune nouvelle ou d'une fusion d'EPCI
- 2- dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle dans les mêmes conditions que précédemment
- 3- TEOM : idem
- 4- exonération de fiscalité directe locale
- 5- taxe de séjour pour les nouveaux EPCI ou modification du taux avant le 1<sup>er</sup> février
- 6- majoration des logements non affectés à l'habitation des logements meublés non affectés à l'habitation principale

#### V°/ Questions Diverses

##### 1) Animation, Communication

- M. le Maire remercie M. Michel BONNEAU, Wilfrid GORHY et Bruno OLIVE pour leur contribution à l'éclairage festif de Monceaux pour la période de fin d'année.
- M. le Maire informe le Conseil Municipal que le site internet est actif. L'adresse est [www.monceaux-en-bessin.fr](http://www.monceaux-en-bessin.fr)
- M. le Maire indique au Conseil Municipal que le prochain Conseil est prévu le vendredi 24 février 2017
- M. le Maire indique que le Comité des fêtes s'est réuni en assemblée générale le vendredi 06 janvier 2017.  
M. Matthieu BARBÉ ajoute que M. Norbert CAMBYSE a été élu Président, lui-même est devenu Vice-Président, Mme Marie-Anna CAMBYSE est élue trésorière et Mme Emma BOINET est élue secrétaire.  
Le comité des fêtes, avec l'aide financière de la municipalité à hauteur de 500.00€, a privatisé le parc LOUNY pour le Noël des enfants de Monceaux âgés de 1an à 12 ans. 70 enfants ont participé et les parents ont pu échanger. Le comité des fêtes estime la journée positive.  
M. Matthieu BARBÉ informe le Conseil Municipal des activités à venir :
  - 12/03/2017 : bourse aux vêtements

- 25/06/2017 : buvette lors de la course cycliste organisée par la mairie
- 10/09/2017 : Foire à tout
- 14/10/2017 : repas dansant
- 12/11/2017 : bourse aux vêtements

## 2° Information Social

### • Bilan 2016 du CLIC

Voici un rapide bilan du second semestre 2016 concernant les différentes manifestations et actions organisées par le CLIC du Bessin.

- Bayeux – Semaine bleue Ateliers informatiques, bien-être et cuisine, conférence mémoire, pièce de théâtre ou encore repas à thème ont dynamisé cette semaine nationale pour les personnes âgées et retraitées. Au total près de 450 personnes ont participé aux différentes activités qui se sont tenues sur l'ensemble du Bessin.
- Bayeux – Journée d'information - AVC « Être acteur après un AVC », tel était l'intitulé de la journée dédiée aux victimes d'un accident vasculaire cérébral. Cette rencontre a réuni 25 professionnels et 50 visiteurs.
- Rencontres entre Aidants « Seul on peut s'épuiser, ensemble on se soutient ». Tous les 2 mois, une dizaine de personnes se retrouvent pour s'informer et échanger ses expériences.
- Ateliers Mémoire Tonique Après le succès des ateliers de l'été, une seconde session en décembre a réuni 13 personnes pour un cycle de 3 ateliers dédié à la mémoire.

M. le Maire invite les Membres du Conseil à proposer aux aînés de la commune des actions collectives. Les Conseillers peuvent contacter le CLIC pour les aider à la mise en place ou communiquer sur les activités.

### • Programme 2017 :

- 26 janvier 2017 : Groupe de travail Monalisa Lutter contre l'isolement social et la solitude des personnes âgées (organisé par le CLIC du Bessin)
- Conférence « Parkinson » dans le cadre de l'aide aux aidants à Bayeux Café de l'audition à Isigny sur Mer, salle « La Gabare » la vie. Réunion publique à Bayeux
- Rencontre entre aidants Ateliers sur le bien-être, la culpabilité et sortie (organisé par le Clic du Bessin) 30 janvier 2017 Formation des aidants ALZHEIMER « Vivre au quotidien avec une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer » à Bayeux
- Cycle gratuit de 6 séances Les 6 et 20 février Les 6,13 et 27 mars Le 3 avril, 9 mars 2017
- Les 31 janvier, 14 mars, 4 mai et 20 juin 27 avril 2017 Journée d'étude gérontologique « Syndrome de glissement » dans le cadre du Droit aux choix, droit aux risques à Bayeux
- 22 mars 2017, 18 mai 2017 Printemps des Clic « La place des grands-parents dans la société ! » à Bayeux
- 13 juin 2017 Café de la vue à Formigny

Prenez note :

M. le Maire rappelle les dates des prochains conseils municipaux 2017 :  
24 février, 24 mars, 7 avril, 30 juin, 29 septembre, 10 novembre 2017.

M. Matthieu BARBÉ interpelle le Maire sur le fait que les deuxième et troisième conseils sont rapprochés.

M. le Maire indique qu'ils sont nécessaires en raison du vote du budget.

Tour de table.

Levée de séance à 23h00.

Le Maire,

**Gilles ISABELLE**

**Nous, Gilles ISABELLE, Maire,  
Clôturons et arrêtons la séance du 27 janvier 2017**

Délibération DM2017.01.27-1: CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) – mise en place

Délibération DM2017.01.27-2 : BXI – CLECT, rapport

Délibération DM2017.01.27-3 : Collectéa – délégués suppléants

Délibération DM2017.01.27-4 : ADAP – Approbation diagnostic

Délibération DM2017.01.27-5 : Commission travaux – approbation travaux

Délibération DM2017.01.27-6 : Espaces Verts – choix de l'entreprise

Délibération DM2017.01.27-7 : Commission finances – approbation orientations budgétaires

**LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>NOM &amp; PRENOM</b>	<b>DOMICILE</b>	<b>DATE ELECTION</b>	<b>SIGNATURE</b>
<b>ISABELLE Gilles</b> Maire	977 route de Tilly 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
<b>BARBE Matthieu</b> Conseiller	2 résidence les Pommiers 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
<b>BERNARD Thibaud</b> Conseiller	171 route de Tilly 14400 Monceaux en Bessin	30/03/2014	
<b>BONNEAU Michel</b> Adjoint	Rue des Pommiers 14400 Monceaux en Bessin	25/09/2016	
<b>DE SAINT LOUVENT Christophe</b> Conseiller	41 route de Tilly 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
<b>DUJARDIN Anne</b> Adjoint	1 sente de la Chesnaie 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
<b>GORHY Wilfried</b> Conseiller	8 résidence les Floralties 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
<b>JOUGOUNOUX Frédéric</b> Conseiller	1095 route de Tilly 14400 Monceaux en Bessin	30/03/2014	

<b>LALONDE Patrick</b> Conseiller	9 chemin des Prés d'Aure 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
<b>LALOUELLE Emmanuel</b> Conseiller	Résidence La Croix 14400 Monceaux en Bessin	02/10/2016	
<b>LE BOUTEILLER Martial</b> Adjoint	2012 rue des Primevères 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	
<b>LEVAVASSEUR Caroline</b> Conseillère	route de Tilly 14400 Monceaux en Bessin	02/10/2016	
<b>OLIVE Bruno</b> Conseiller	Résidence des Pommiers 14400 Monceaux en Bessin	25/09/2016	
<b>SOUHARD Alain</b> Conseiller	Impasse des Platanes 14400 Monceaux en Bessin	02/10/2016	
<b>VIARD Bertrand</b> Conseiller	1 Chemin Bellefontaine 14400 Monceaux en Bessin	23/03/2014	